

# RÉSIDENCE ARTISTIQUE & PÉDAGOGIQUE À MASEVAUX – VALLEE DE LA DOLLER (ALSACE) FEVRIER – MAI 2025

## Appel à Candidatures

### CONTEXTE

---

Depuis 2012, le FRAC Alsace organise, avec le soutien du GIP-Acmisa/L'Éducation nationale, une résidence territoire-médiation dans différentes villes ou cités scolaires d'Alsace, avec un double objectif :

- Artistique : l'artiste sélectionné.e doit créer des œuvres en relation avec une ou plusieurs caractéristiques liées à l'identité du territoire qui l'accueille
- Pédagogique : l'artiste doit monter, en relation avec les enseignant.es, des projets avec les élèves de différentes sections à l'école primaire, au collège et au lycée.

Durant l'année scolaire 2024-2025, cette résidence artistique et pédagogique se déroulera à Masevaux et dans la vallée de la Doller, du 24 février au 2 mai, avec pour thématique « la forêt ». Elle sera suivie par une exposition de fin de résidence qui aura lieu du 5 mai au 28 mai inclus. L'artiste sera sélectionné.e par un jury des partenaires du projet (FRAC/Éducation nationale/DRAC).

---

### PARTENAIRES

#### Masevaux et la vallée de la Doller

La vallée de la Doller est composée de 15 communes avec sa ville Masevaux-Niederbruck, chef-lieu du canton. Cette vallée est dominée par le Ballon d'Alsace qui culmine à 1247m d'altitude.

Ce territoire est riche de plus de 350km de sentiers balisés par le Club Vosgien, des lacs de montagne accessibles uniquement à pied, des abris pour les randonneurs « les Chalets de la Doller », des massifs comme le Rossberg, le Sudel et le Baerenkopf ainsi que la réserve naturelle de la forêt des volcans.

La Vallée de la Doller en Alsace regorge d'une nature encore préservée et intacte, exubérante, elle appelle à la découverte.

Masevaux est une ancienne commune française située dans le département du Haut-Rhin, en région Grand Est.

Cette commune se trouve dans la région historique et culturelle d'Alsace et est devenue, le 1er janvier 2016, une commune déléguée de la commune nouvelle de Masevaux-Niederbruck.

Ses habitant.es sont appelé.es les Masopolitain.es.

Masevaux, avec ses 3 278 habitant.es, est le chef-lieu d'un canton qui compte 11 054 habitant.es.

Situé en zone de montagne, à 23 km de Belfort, 16 km de Thann et 30 km de Mulhouse, Masevaux est ouverte à tous les grands axes routiers (D 83) et autoroutiers (A 36).

C'est une des 188 communes du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Le territoire communal de Masevaux s'étend sur une superficie totale de 2 278 hectares, dont 1650 de forêt. Le massif forestier de Masevaux et plus largement de la Vallée de la Doller est le refuge d'une faune et d'une flore diversifiées et riches que préservent Natura 2000 et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Pour plus d'informations sur le territoire, son histoire, son patrimoine et son actualité : <https://www.parc-ballons-vosges.fr/infos-pratiques/les-offices-de-tourisme/office-tourisme-masevaux-vallee-doller/>

### La cité scolaire partenaire de la résidence

La cité scolaire de Masevaux-Niederbruck se compose du collège Conrad Alexandre Gérard et du lycée professionnel Joseph Vogt.

Le collège accueille 440 élèves de la 6ème à la 3ème et propose aux collégiens les options suivantes : Section bilingue Allemand, Latin, Section sportive scolaire Tennis, Ateliers Arts plastiques, Chorale, Enseignement religieux catholique, UNSS (sport scolaire).

Le lycée professionnel accueille, quant à lui, 150 élèves au sein des formations : CAP Electricien, CAP AAGA (Agent accompagnant au grand âge), BAC PRO ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne), BAC PRO MELEC (Métiers de l'Électronique et des Environnements connectés), DE AS (Diplôme d'État Aide-Soignant).

Pour cette résidence, l'artiste sélectionné.e travaillera avec des classes du collège et du lycée mais aussi avec des classes d'écoles primaires du territoire.

L'artiste travaillera avec 5 ou 6 classes maximum avec lesquelles, il. elle développera un travail pédagogique à chaque fois singulier et différent selon le niveau des classes sélectionnées.

Une résidence d'artiste à Masevaux est une opportunité d'approche concrète du monde artistique. Elle permet aussi de développer et de maintenir les formes d'expression artistique, de mettre en avant le travail des élèves et des professeur.es grâce au partenariat, de travailler en groupe autour d'un projet commun, porteur de sens, de susciter leur curiosité. Ces points forts caractéristiques d'une résidence artistique et pédagogique sont autant d'actions inscrites au cœur du projet d'établissement et de celui des écoles du secteur. La cité scolaire de Masevaux-Niederbruck est à taille humaine, ce qui facilite les échanges et la convivialité.

### Le FRAC Alsace

Les Fonds régionaux d'art contemporain sont des institutions qui ont pour mission de constituer des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser et d'inventer des formes de médiation et de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 dans le cadre de la politique de décentralisation sur la base d'un partenariat État-Régions, ils assurent depuis 40 ans leur mission et sont des outils incontournables de l'aménagement culturel du territoire. Ils sont à la fois un lieu de ressource à travers leur collection ainsi qu'un lieu d'expérimentation artistique mettant en œuvre des expositions et projets dans et hors les murs /in situ et ex situ.

Les FRAC tissent un maillage unique de partenariats (établissements scolaires, écoles d'art, universités, associations, lieux patrimoniaux, collectivités, etc.) dans leurs régions à travers la mise en œuvre de projets artistiques et culturels (prêts d'œuvres, expositions, conférences, ateliers, interventions, résidences, etc.).

Implanté à Sélestat, en centre Alsace, le FRAC Alsace dispose d'une collection de plus de 1100 œuvres, représentant plus de 600 artistes, qui se construit autour d'axes thématiques tels que le territoire, le paysage, le corps, la narration et les langues, dévoilant des questions sociétales et politiques et engageant des recherches artistiques individuelles. Chaque année le FRAC organise environ 3 expositions in situ, autour de 15 projets et expositions hors les murs et anime plus de 100 actions de sensibilisation : dans ses expositions et locaux, dans son jardin artistique ou hors les murs, principalement dans les établissements scolaires et chez les partenaires qui accueillent des œuvres de la collection.

Le FRAC Alsace a développé beaucoup de projets de résidences et notamment des résidences artistiques et pédagogiques qui ont eu lieu par le passé à Sainte-Marie-aux-Mines et à Saverne. En 2025, en discussion et en accord avec le GIP-ACMISA, cette résidence aura lieu à Masevaux. Un nouveau territoire pour ce projet d'ampleur, pour un nouveau défi, et pour toucher de nouveaux publics.

Durant son séjour, l'artiste invité.e réalisera un travail artistique en parallèle d'un important investissement pédagogique mené avec des élèves de tous les niveaux. À la fin de la résidence, une exposition monographique de l'artiste sera organisée pour toucher différents publics. Elle rassemblera les œuvres qu'il ou elle a créé pendant son séjour. L'exposition permettra de présenter au public le regard sensible et singulier que l'artiste et les élèves ont porté sur le territoire et l'identité de la vallée.

Cette résidence est le fruit d'un partenariat entre la Cité scolaire de Masevaux-Niederbruck, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Alsace et le Gip-Acmisa (*Groupement d'intérêt public - action culturelle en milieu scolaire d'Alsace*) constitué entre l'Académie de Strasbourg, la DRAC (*Direction régionale des affaires culturelles Grand Est*), des collectivités (CeA - *Collectivité européenne d'Alsace, villes de Colmar, Mulhouse, Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg*) et des mécènes (*Crédit mutuel enseignant*), en partenariat avec la Région Grand Est).

Cette résidence fait suite à de nombreuses expositions menées par le FRAC Alsace au sein du collège Conrad Alexandre Gérard depuis 2015 ainsi qu'à des interventions d'artistes invité.es dans le cadre de ces mêmes expositions.

## **PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE 2025 ET DU CAHIER DES CHARGES**

---

### **LA THÉMATIQUE**

La thématique retenue pour la résidence 2025 est :

#### **La forêt**

Cette thématique a été pensée en lien avec l'environnement direct de la cité scolaire et de la ville de Masevaux. La forêt est toute proche et fait partie de la vie des habitant.es.

La forêt pourra être le sujet, le motif, le matériau ou le lieu d'exploration, d'expérience etc.

### **DEUX AXES MAJEURS : L'ARTISTIQUE ET LE PÉDAGOGIQUE**

L'objectif de cette résidence est double.

#### **L'OBJECTIF ARTISTIQUE**

L'artiste sélectionné.e devra créer des œuvres en relation avec une ou plusieurs caractéristiques liées à l'identité de la Vallée de la Doller et à la thématique annoncée : « La forêt ». Il.Elle conçoit une exposition de fin de résidence dans la salle d'exposition du collège en présentant ses propres œuvres et (optionnel) celles d'autres artistes (œuvres de la collection du FRAC, etc.). Les créations des élèves seront également présentées séparément.

#### **L'OBJECTIF PÉDAGOGIQUE**

Pendant la résidence, l'artiste devra monter, en relation avec les enseignant.es, des projets avec les élèves de différentes sections allant de l'école primaire, au collège et au lycée.

### **LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE**

Durant toute la durée de la résidence, l'artiste bénéficiera gracieusement :

- d'un lieu d'hébergement, un gîte loué pour l'occasion à Masevaux
- d'un atelier, une salle du collège lui sera spécialement réservée et aménagée avec table de travail et chaises et point d'eau à proximité
- d'un accueil en demi-pension, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (jours ouvrés) au restaurant scolaire (hors congés scolaires)
- d'un lieu d'accueil, à savoir les salles de classes, pour la mise en œuvre des actions avec les publics scolaires, auprès desquels il a une mission d'accompagnement artistique et pédagogique
- de la salle d'exposition du collège pour y présenter son exposition de fin de résidence et d'un autre espace dans le collège pour présenter les créations des élèves réalisées pendant les ateliers pédagogiques.

## **BUDGET PRÉVISIONNEL & PARTENARIAT**

Comme mentionné précédemment, cette résidence est le fruit d'un partenariat entre le FRAC Alsace et le GIP-ACMISA.

L'artiste se verra allouer la somme de **6 000 Euros TTC, versée par le FRAC**, qui couvrira : ses honoraires (tant pour la recherche/production des œuvres que pour ses interventions pédagogiques), ses frais de production, le droit d'exposition et la cession des droits de présentation et de représentation (reproduction), le transport des œuvres hors Alsace (notamment en cas de présentation d'œuvres existantes au cours de l'exposition de restitution de la résidence) et ses déplacements.

Les frais liés à la communication, au matériel pédagogique, au logement, à l'atelier, à l'espace d'exposition et au vernissage sont pris en charge par les différents partenaires du projet.

À noter également que pour le montage de l'exposition de fin de résidence, l'artiste bénéficiera de l'aide technique du régisseur du FRAC Alsace.

## **CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE**

- La résidence se déroulera du 24 février au 2 mai 2025 (durant les vacances scolaires du 5 avril au 22 avril, l'artiste a la possibilité de rester à Masevaux pour poursuivre ses recherches)
- La dernière semaine de la résidence sera consacrée à la finalisation des œuvres de l'artiste et au montage de l'exposition
- Le vernissage de l'exposition de fin de résidence aura lieu le 5 mai 2025
- L'exposition de fin de résidence aura lieu du 5 mai au 28 mai 2025 inclus

À noter qu'une réunion de rencontre - de préférence en présentiel ou en visio - entre l'artiste, les partenaires et les acteurs du territoire aura lieu en amont de la résidence, en janvier 2025.

## **COMPÉTENCES REQUISES**

### **L'artiste devra :**

- Pour faire acte de candidature, être artiste plasticien.ne, résider en France ou à l'étranger, être engagé.e dans une démarche professionnelle de création et maîtriser l'usage de la langue française,
- être pédagogue et avoir, à son actif, des expériences d'intervention pédagogique auprès de différents publics, notamment scolaire,
- disposer d'une assurance responsabilité civile,
- justifier d'un régime de sécurité sociale (ex : URSSAF artistes ex-Maison des artistes- AGESSA-sécurité sociale) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une note d'auteur ou facture,
- être en règle avec les services fiscaux et sociaux,
- être titulaire du permis de conduire pour se déplacer sur l'ensemble du territoire de la Vallée de la Doller, d'autant plus que la résidence débutera en hiver.

## **MODALITÉS DE SÉLECTION**

### **Les éléments à fournir sont :**

- Un CV présentant le parcours et les expériences du.de la candidat.e (diplômes, cursus, expositions, résidences antérieures, publications, etc.),
- Un dossier artistique synthétique, comprenant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels d'œuvres réalisées, datés et légendés,
- Une note d'intention spécifique pour le projet de résidence artistique et pédagogique qui aura lieu à Masevaux de février à mai 2025, ainsi que les motivations du.de la candidat.e,
- Une présentation des actions de médiation envisagées en fonction de la thématique et à destination d'un public scolaire de différents niveaux : primaire, collège, lycée.

**Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par le comité de sélection.**

➤ Critères de sélection :

- Qualité artistique, expérience pédagogique et mise en œuvre des ateliers pour le public scolaire, capacité à s'adapter au terrain et à son contexte

**CALENDRIER**

- **Date limite de réception des candidatures : le 15 novembre 2024**
- Un jury de présélection se réunira fin novembre 2024. Les candidat.es présélectionné.es seront auditionné.es lors du jury qui se tiendra à Sélestat (Alsace), le mercredi 11 décembre après-midi.

➤ **Les dossiers de candidatures sont à envoyer à [anne-virginie.diez@frac-alsace.org](mailto:anne-virginie.diez@frac-alsace.org)**

## VISUELS (SELECTION)

Expositions d'œuvres de la collection du FRAC Alsace dans la salle d'exposition du collège



"Ici, ailleurs" de mars à mai 2017, avec les œuvres de : Franziska Furter, Stéphane Couturier, Adam Adach et Walter Niedermayr

## Interventions d'artistes à la cité scolaire

Avec la photographe Fernande Petitdemange, 2022



Avec le plasticien Naji Kamouche, 2019

